



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 3 juin 2014 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Sylvie Goneau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint, ainsi que Roger Archambault, Martin Beaulieu, Jean Boileau, Louis Cabral, Alain d'Entremont, Gilles Desjardins, Jean-Christophe Gandubert, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe et Marc Phaneuf.

CP20140603-P1

RÉVISION DU PLAN DE DÉPLOIEMENT DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

13 h – Monsieur Roger Archambault, accompagné de monsieur Jean-Christophe Gandubert, présente les constats et les modifications proposées dans le cadre du mandat octroyé en 2011 (CP-SLSDC-2011-09) à l'effet de réviser les critères du plan de déploiement des patinoires extérieures.

De plus, la Fondation des Sénateurs d'Ottawa souhaite s'associer à la Ville pour construire des patinoires permanentes (5) dans certains quartiers représentant un investissement de la part de la Fondation de l'ordre de 200 000 \$ à 250 000 \$ par patinoire.

Ces patinoires seront implantées au cours des cinq prochaines années aux endroits suivants :

- Parc Gilbert-Garneau (2014);
- Parc Central (2015);
- Buckingham – Masson-Angers (2016);
- Parc Fontaine (2017);
- Parc Saint-Gérard (2018).

Messieurs Jonathan Bodden et Cyrill Leeder de la Fondation des Sénateurs d'Ottawa s'adressent aux membres du conseil municipal.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2014-39

Assouplir la norme de deux patinoires jumelées par district électoral et de miser davantage sur le portrait des communautés ainsi que sur les sites offrant un taux d'achalandage constant tout en maintenant les trois types d'installations (grand public, jumelé et de proximité) actuellement offerts dans l'offre de service des patinoires extérieures pour les cinq prochaines années.

Proposé par monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

de modifier la recommandation **CP-SLSDC-2014-39** comme suit :

Abolir la norme de deux patinoires jumelées par district électoral et de miser sur le partenariat des communautés ainsi que sur les sites offrant un taux d'achalandage constant tout en maintenant les trois types d'installations (grand public, jumelé et de proximité) actuellement offerts dans l'offre de service de patinoires extérieures pour les cinq prochaines années.

La recommandation **CP-SLSDC-2014-39** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-SLSDC-2014-40

Reconsidérer les patinoires jumelées les moins fréquentées en zone urbaine selon trois scénarios : retirer, transformer en patinoire de proximité ou relocaliser ainsi que d'uniformiser la superficie des patinoires avec bandes (50 x 100) et sans bandes (30 x 60).

CP-SLSDC-2014-41

Moduler nos services en abolissant la surveillance permanente sur les patinoires jumelées et en implantant une surveillance mobile pour maintenir la cueillette de statistiques pour tous les types de patinoires et d'instaurer un déploiement de bancs temporaires à proximité des surfaces ainsi que de cesser la location de roulottes et de toilettes chimiques.

CP-SLSDC-2014-42

Valider l'implantation d'une patinoire grand public à Aylmer, de mettre fin immédiatement à l'opération de la patinoire grand public lac Leamy (exercice à coût nul – Substitution).

CP-SLSDC-2014-43

De concert avec les Services des travaux publics et des infrastructures, procéder en 2015 à l'analyse de la faisabilité de la mise en œuvre d'une patinoire grand public au ruisseau de la Brasserie et de revenir au conseil municipal avec cette analyse et ces recommandations.

CP-SLSDC-2014-44

Maintenir le programme de patinoires de proximité et revoir les critères de sélection pour faciliter l'attribution de nouveaux sites ainsi que d'assurer un financement approprié pour augmenter le nombre de patinoires de proximité présent en charge par le milieu.

CP-SLSDC-2014-45

Entériner le protocole d'entente avec la Fondation des Sénateurs d'Ottawa en vue d'implanter cinq patinoires extérieures du programme Patinoire Sénateurs sur une période de cinq ans.

CP-SLSDC-2014-46

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec la Fondation des Sénateurs d'Ottawa.

CP-SLSDC-2014-47

Autoriser le trésorier à diminuer le budget du plan de déploiement des patinoires extérieures d'un montant de 170 000 \$.

Les recommandations **CP-SLSDC-2014-40** à **CP-SLSDC-2014-47** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquent, le projet de résolution 22588 sera soumis pour adoption au comité exécutif spécial du 10 juin et au conseil municipal du 10 juin 2014.

Le comité plénier est suspendu à 13 h 30.

Reprise du comité plénier à 14 h 05.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon et madame la conseillère Myriam Nadeau ont quitté leur siège.

Madame Marie-Hélène Lajoie a également quitté son siège et monsieur André Lambert agit à titre de représentant de la directrice générale.

CP20140610-P2

AÉROPORT EXÉCUTIF DE GATINEAU-OTTAWA

14 h 05 – Monsieur Gaston Cloutier, directeur général de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa, présente le rapport annuel et les états financiers 2013 de l'organisme.

Monsieur Michel Tremblay, accompagné de monsieur Marc Phaneuf, présente les recommandations de l'administration quant à la situation financière de l'Aéroport.

Les principales clauses du protocole 2004-2012 de même que les prévisions budgétaires 2014-2018 de la Corporation sont soumises aux membres du conseil.

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2014-013

Renouveler le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa jusqu'au 31 décembre 2015, selon les termes prévus au protocole 2004-2012 et autoriser le trésorier à verser les subventions selon les modalités suivantes :

- Un montant de 600 000 \$ pour l'année 2014;
- Pour l'année 2015, la subvention sera déterminée lors de l'étude du budget, et ce, conditionnellement à la réception d'un plan de révision des dépenses que la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa devra soumettre à la Direction générale de la Ville de Gatineau avant le 31 octobre 2014;
- Le trésorier est autorisé à verser la subvention pour l'année 2015 qui sera déterminée dans le cadre de l'étude du budget 2015.

CP-DG-2014-014

Mandater la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa à soumettre, avant le 30 avril 2015, un plan de relance en considérant l'orientation du conseil municipal à limiter la subvention annuelle d'opération à 300 000 \$.

CP-DG-2014-015

Procéder à la nomination de deux élus municipaux comme membres du conseil d'administration de la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa.

Les recommandations **CP-DG-2014-013**, **CP-DG-2014-014** et **CP-DG-2014-015** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquent, un projet de résolution entérinant ces recommandations sera soumis au comité exécutif spécial et au conseil municipal du 10 juin 2014.

Le comité plénier est suspendu à 15 h 15.

Reprise du comité plénier à 15 h 30.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay a quitté son siège.

Madame la conseillère Myriam Nadeau reprend son siège.

CP20140603-P3

FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES DE GATINEAU

15 h 30 – Monsieur Louis Cabral, accompagné de monsieur Louis Leblanc et de madame Brigitte Michaud de la Corporation du Festival des Montgolfières, présente le rapport annuel et le bilan financier 2013 de la Corporation.

RECOMMANDATION :

CP-ACL-2014-23

Autoriser le trésorier à faire les écritures nécessaires afin de diminuer le compte à recevoir du Festival des Montgolfières de Gatineau de 300 000 \$ à 180 000 \$. Il est convenu que les prochains surplus du Festival des Montgolfières de Gatineau serviront à renflouer la réserve à la hauteur de 300 000 \$.

La recommandation **CP-ACL-2014-23** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 23173 sera soumis pour adoption au comité exécutif spécial du 10 juin et au conseil municipal du 10 juin 2014.

Fin du comité plénier public à 16 h.